

La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « *Stap (de wagen) in !* » (« *Montez dans la voiture !* »).

On y trouve la forme verbale « *stap ... IN* » à l'impératif, provenant de l'infinitif « *INstappen* », verbe dit « *à particule séparable* », lui-même construit sur l'infinitif « **STAPPEN** ».

Quand « *INstappen* » est conjugué, cela entraîne en néerlandais une séparation de la *particule* « **IN** » de sa forme verbale proprement dite et cette *particule séparable* « **IN** », composante du verbe, fait l'objet d'un **REJET**, derrière le complément éventuel (« *de wagen* »), à la fin de la phrase.

Pour le phénomène du **REJET** du verbe, lisez notre synthèse en couleurs :

<https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes>

Rappelons que cette *particule séparable* « **IN** » est une ancienne préposition. On aurait donc pu avoir la variante suivante de la phrase : « *Stap in de wagen !* ».



Mevrouw Mangin !

Bertrand !

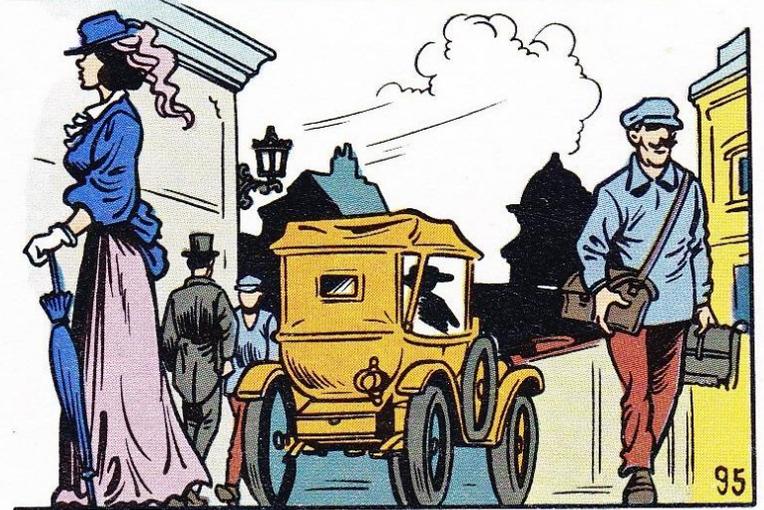


Stap in ! Waarheen ?



Het spijshuis "De Zeven
Roxen" ! Ik vertel alles
onderweg .

TIJDENS DE RIT BRENGT BERTRAND MEYROUW MANGIN OP DE HOOGTE .



95



Hier is het ! Blijf daar ,
mevrouw ! Het kan ge-
vaarlijk worden !



BERTRAND KLAUTERT
OVER DE MUUR EN ...



Valiezen ! Hij is nog
in huis !

96